



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 10 janvier 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Philippe DUCROCQ¹
- Valérie MOREL

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du zonage d'assainissement de Cobrieux (59)
- Révision du PLU de Rosoy en Multien (60)
- Modification du PLUi des communes de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaison, Leforest et Noyelles-Godault (62)
- Révision du PLU d'Essises (62)
- Révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de la Ferté-Milon (02)
- Modification du PLU de Trosly-Breuil (60)
- Déclaration de projet entraînant mise en compatibilité du PLU de Bapaume pour un équipement cinématographique (62)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Mise en compatibilité du PLU de Mogneville (60)
- Elaboration du PLU de Fontaine-Notre-Dame (59)
- Révision du SCoT du Pays de Saint-Omer (62)
- Elaboration de la carte communale de Brailly-Cornehotte (80)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Parc éolien de l'Épinette à Clary et Maretz (59)
- Parc éolien de la Vallée de l'Elincourt à Elincourt, Wallincourt – Selvigny et Dehéries (59)
- Parc éolien Les Garaches à Assainvillers (80)

1 Absent pour la délibération relative à l'avis sur le parc éolien Les Garaches

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

Néant

Projets : Décisions d'avis tacite

- Après en avoir délibéré, la MRAe décide que l'avis sur la projet de parc éolien de la Tortille à Equancourt, Sorel, Etricourt-Manancourt, Moislains, et Fins (80), soumis à évaluation environnementale, sera tacite.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur :
 - le projet d'avis relatif au projet Tribonnerie 2 à Hem (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au parc éolien de Quintefeuilles, à Haucourt, Cagnicourt, Villers-les-Cagnicourt (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE